



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Championnat de Bretagne de CO pédestre de nuit

Samedi 07 octobre 2023



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV)
Directeur de course : HUCTION Jérôme
Délégué / Arbitre : PORRET Thierry
Contrôleur des circuits : OLIGO Virginie
Traceur : POËDRAS Daniel
GEC : HUCTION Jérôme-POEDRAS Daniel

**COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL**

oui



CARTE

Nom : Floranges rond point de L'armorie
Format : A4
Relevés : relevés 2020 -2021 MAJ partielle 2023
Cartographe : CHARLES Eric

Echelle : circuits violets 1/10 000 autres 1/7500

Équidistance : 5 m

Terrain : vallonné, bon réseau de chemins nombreux layons et traces plus ou moins visibles, végétation variée, branchages au sol fréquents.

Frontale puissante, guêtres et picots très conseillés



HORAIRES

Accueil : à partir de 18h30

Départ : au boitier 20h15-21h15

Fermeture des circuits : 23h00

Remise des récompenses : Non



ACCÈS

Fléchage : Camors centre.
Parking : allée forestière POUL TOUZER
Distance parking-accueil : 0 à 300 m
Distance accueil-départ : 50 m
Distance arrivée-accueil : 50 m



RÉSULTATS

<https://co-vannes.jimdo.free.com/>,
et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 7
Violet long : 5 km D 60 m 21 postes
Violet Moyen : 3.9 km D 50 m 17 postes
Violet court : 3.1 km D 30 m 14 postes
Orange : 3 km D 40 m 14 postes
Jaune : 2.7 km D 40 m 12 postes
Bleu : 1.9 km D 20 m 10 postes



SERVICES

Aucun



TARIFS

Licenciés FFCO : 7€ (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et)

Non-licenciés FFCO (circuits vert ou Jaune et initiation) : 9 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)

PASS compétition (circuits orange): 12 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -), **PASS Famille (3 personnes minimum, circuits bleu /vert & jaune et initiation):** 12 €

Location de doigt électronique : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 04 octobre 24h00. ouverture inscription 15 septembre 2023

Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) !\Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com

